

L@ lettre de la transition énergétique

de la Direction
Départementale des Territoires de Vaucluse

Aménagement durable, revitalisation

Opération de revitalisation de territoire (ORT) : un outil pour redynamiser les centres villes

Crée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23/11/2018, l'ORT est un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, et pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes. L'ORT se matérialise par une convention signée entre l'intercommunalité, sa ville principale, d'autres communes-membres volontaires, l'État et ses établissements publics.

En savoir +

Les services de la DDT se tiennent à la disposition des territoires sur ce nouvel outil.



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



Mobilité durable

Une station GNV en Pays d'Apt Luberon

La communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) s'est engagée en faveur de la transition énergétique par l'installation d'une station intercommunale fonctionnant au Gaz naturel pour Véhicules (GNV). L'une des premières stations GNV du département, elle permet d'avitailer les véhicules de la CCPAL, ceux de la ville d'Apt et du SIRTOM. **En savoir +**



EnR

La doctrine photovoltaïque en région PACA

Le développement de l'énergie photovoltaïque en Provence-Alpes-Côte d'Azur est amené à s'accélérer dans les prochaines années. Les panneaux photovoltaïques sur les bâtiments, les ombrières de parking, et les centrales au sol pourraient répondre à cette ambition tout en prenant en compte la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers. Le développement photovoltaïque doit s'appuyer sur une démarche de planification structurée par les collectivités. Cette doctrine est en cours de déclinaison à l'échelle départementale.



En savoir +

Directrice de la publication : Annick Baillie – Conception / Réalisation : SPUR / PPT

Appels à projets...

Fondation
de
France

La transition écologique ici et ensemble

La Fondation de France convaincue de l'efficacité de l'action collective, soutient des projets dans les territoires qui ont pour objet de concourir à la transition écologique dans son ambition transformative et solidaire de la société. L'appel à projets s'adresse à des collectifs locaux organisés : associations, groupements, éventuellement petites collectivités.

La date limite de dépôt des projets est fixée au 10/04/2019. **En savoir +**



Biomasse : mobilisation et production de nouvelles ressources

Le présent appel à projets a pour objectif de soutenir la mobilisation et la première transformation durable, éco-efficace et économiquement performante, des ressources en

Biomasse. Il répond notamment à un des enjeux majeurs identifiés dans la stratégie interministérielle de la bioéconomie et dans la stratégie nationale de mobilisation de la biomasse (SNMB), à savoir : la réduction de la dépendance aux énergies fossiles. Avec le développement attendu des énergies renouvelables et des produits biosourcés dans les domaines des matériaux et la chimie, les entreprises et industries de transformation de la biomasse ont des besoins en quantité et en qualité satisfaisante pour garantir la pérennité et la rentabilité de leurs outils de production. Cet appel à projets vise à financer des innovations, des démonstrateurs et des expérimentations pré-industrielles. La date limite de dépôt des projets est fixée au 14/05/2019.

En savoir +

Fonds mobilités actives – Continuités cyclables



Ministère de la Transition
écologique et solidaire

Premier relevé le 15/04/19 ;
Second relevé le 30/06/19

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan vélo** présenté par le Premier ministre en septembre dernier, Elisabeth BORNE, Ministre chargée des transports, a annoncé le lancement du premier appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » visant à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables structurants dans tous les territoires.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 30/06/2019 à tous les maîtres d'ouvrage publics, notamment les collectivités locales (y compris départements) et groupements de collectivités, autorités organisatrices de la mobilité, quelle que soit leur taille, dès lors que le projet s'inscrit dans une politique territoriale de mobilité et un schéma préalablement définis et déjà en cours de réalisation. Toute demande de renseignements concernant cet appel à projets doit être envoyée à l'adresse suivante :

aapmobactives@developpement-durable.gouv.fr

En savoir +